

Liace Magazine

Prix de vente du numéro : 2 €

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste

Novembre 2019 - n° 171

L'investissement de toutes les régions est indispensable à l'essor de l'amicale



*Mais quand les affluents n'affluent plus,
Le fleuve ne peut plus suivre son cours*



**Bientôt à la
retraite ?**
Anticipez dès
aujourd'hui votre
couverture santé !

04/2019 - La Mutuelle Générale - 1-11 rue Brillat-Savarin - 75013 Paris. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II
du Code de la mutualité. N° SIREN 775685340 - Réalisation La Mutuelle Générale - Crédit photo : GraphicObsession

Lors de votre départ à la retraite, votre contrat santé collectif souscrit par La Poste prendra fin. Pour vous accompagner dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à vos nouveaux besoins, votre conseiller de La Mutuelle Générale est à votre disposition.

Appelez le :  **N°Cristal** 0 969 39 57 50

APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h



Comme annoncé lors du dernier congrès, le rapprochement avec nos collègues de MC2 a débuté par une première réunion le 6 novembre dernier, pour la préparation de notre rencontre commune, avec Philippe DORGE et Line EXBRAYAT, le 14 novembre.

Cette réunion avait également pour objectif de définir le "comment" de notre rapprochement pour les mois qui viennent afin d'être totalement prêts pour le prochain congrès 2021. Vous trouverez, dans les pages de ce numéro, le compte rendu de nos échanges.

L'actualité est dense en cette fin d'année, tout d'abord au Courrier ou la Peak Période (forte période colis) mobilise toutes les attentions et surtout les équipes en établissement.

Le trafic colis prévu est en forte augmentation, Colissimo et Chronopost devraient battre des records, ce dont on ne peut que se réjouir, alors même que la baisse des volumes courrier s'accroît !

L'investissement de nos équipes pour assurer la qualité attendue est total, mais les établissements sont sous pression.

Comment distribuer 15 à 20 % de colis en plus avec des restrictions budgétaires très contraignantes qui induisent des moyens limités par rapport à nos besoins !!!

C'est ce que l'on appelle une injonction contradictoire face à laquelle les établissements doivent trouver la solution !!!

Tache difficile et très complexe puisque génératrice de plusieurs risques :

Tout d'abord celui de ne pas être en mesure de répondre aux fluctuations de trafic qui sur certains jours pourront atteindre des niveaux jamais connus, mais aussi le risque de mettre en tension extrême nos équipes et nous-mêmes, puisque nous sommes bien évidemment responsables de la bonne organisation pour répondre aux besoins de nos clients.

Cette période devra faire l'objet d'une analyse très précise afin de mettre tout en œuvre pour assurer les changements de la structure même de nos organisations qui en l'état ont du mal à répondre à ces fluctuations tant en été qu'en période de fin d'année.

Les projets à venir sur nos réorganisations doivent être réorientés et refondus pour réagir au plus vite. Ces sujets seront bien évidemment évoqués lors de notre prochaine rencontre avec la Direction du Courrier.

Au Réseau, le mécontentement des DS est grandissant et préoccupant.

En effet, Perspectives +, décliné au premier semestre, ce projet que l'ACE avait qualifié de satisfaisant, est aujourd'hui tronqué, transformé et sur certains territoires ne répond plus du tout à la philosophie initiale ! C'est navrant, et nous évoquerons avec des cas précis, lors de notre rencontre avec Anne Laure BOURN le 4 décembre, la situation de certains de nos collègues qui aujourd'hui sont désabusés, en colère et qui n'obtiennent aucune réponse sur l'application faite de Perspectives +.

Un autre sujet est préoccupant ; la multiplication des fusions de secteurs, avec des pratiques quelques peu irrespectueuses à l'encontre des Directeurs de Secteur qui sont évincés de la fusion.

On peut s'interroger sur la stratégie déclinée, on a besoin de DS et on en élimine ! Quid de l'investissement formation de ces collègues, Quid du respect de l'investissement personnel !!!

Là encore le respect des collaborateurs se doit d'être irréprochable quel que soit la décision prise.

La vie de l'amicale est également dense, après la rencontre avec MC2, les CA d'octobre à Blois et à Arras en novembre, le Bureau national des Retraités et un Comité Directeur à Blois en décembre, une réunion technique sur le secrétariat et la trésorerie en novembre, une réunion technique sur la gestion du fichier avec une mise à jour individuelle en amont du CA d'Arras en novembre pour la préparation du budget 2020, un Comité Directeur prévu en janvier et un nouveau conseil d'administration fin janvier à Nîmes.

Le comité directeur est aux manettes et s'investit pour que notre association soit réactive et attrayante pour les nombreux jeunes collègues qui embrassent la fonction de Directeur d'Etablissement, ou d'adjoint.

Il est nécessaire de faire entrer dans nos structures régionales et nationales, de jeunes collègues. Notre implication dans chaque région est indispensable, et nous nous emploierons avec nos collègues de MC2, à déployer notre action au plus près du terrain.

En cette fin d'année, je vous souhaite de passer de très belles fêtes, de prendre du repos en famille afin de recharger les batteries pour aborder 2020 dans les meilleures conditions.

Yannick ROULETTE

SOMMAIRE

■ EDITO p. 3

LA VIE DE L'AMICALE p. 4-8

- En direct des instances nationales
- Fonction des services administratifs et comptables de l'ACE
- Rencontre avec MC2
- Composition des commissions et sections

ADJOINT p.9-10

- Réunion de bureau
- Propositions
- De vrais couteaux suisses

EXPRESSIONS p. 11-14

- Un monde en manque d'attention
- Comment gérer sa fin de vie

VOYAGES p. 15-16

- La Sicile

LES RETRAITÉS p. 17 à 22

- Comité de veille
- Retraités de la zone Est
- Même quand il pleut à vers
- Les retraités de la méditerranée
- Retraités de la zone Ouest
- Nécrologie

JEUX p.23

- Mots croisés et solution n°170
- Sudoku et solution Sudoku n°170

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la réunion du Conseil d'Administration des 16 et 17 octobre 2019.

Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site: <http://www.ace-poste.com>.

LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à :

jpguilloteau86@gmail.com

Yannick ROULETTE ouvre la séance en faisant observer une minute de silence à la mémoire d'Alain BES qui avait beaucoup œuvré pour l'Amicale tout particulièrement dans le domaine informatique où il était toujours prêt à mettre ses connaissances au service des autres mais aussi en écrivant de nombreux articles dans Liace, revue dont il fut également rédacteur en chef.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'ACE

Yannick ROULETTE explique que la période estivale a été particulièrement difficile notamment au sein de son établissement avec l'explosion du nombre de colis à laquelle nous n'étions pas préparés.

De ce fait son action par rapport à l'ACE s'en est trouvée quelque peu restreinte et n'a repris de façon efficace qu'en septembre avec notamment des échanges avec ses plus proches collaborateurs afin de définir le mode de fonctionnement futur. **Le Comité Directeur**, dans sa version du précédent mandat n'existe plus.

Il est remplacé par un Comité plus restreint qui ne réunira que les responsables de commissions, sections et services soit un maximum de 13 personnes.

Son rôle sera à la fois stratégique et

organisationnel.

Le Conseil d'Administration sera destiné à traiter exclusivement les problématiques liées aux métiers et les solutions à y apporter ainsi que les actions à mettre en place.

Le principe de faire préalablement des réunions audio comme cela se fait déjà au Réseau sera instauré afin que le travail en commission le jour de la tenue du CA soit plus constructif et moins pollué par les problèmes annexes.

La réunion physique est cependant jugée comme indispensable car elle est porteuse de convivialité et permet d'éviter l'excès d'individualisme.

La volonté du Président est de tenir 4 à 5 CA par an dans des régions différentes afin d'aller au plus près des adhérents.

Le Fichier : Nous ne sommes pas vraiment en règle par rapport aux nouvelles dispositions de protection des données personnelles.

Guillaume DEFRANCE recherche le bon fichier pour répondre aux critères de la loi.

L'objectif est que pour le congrès 2021, il n'existe plus qu'un seul fichier.

La Trésorerie : Myriam MOULIN souhaiterait que les trésoriers se réunissent le 6 novembre pour mettre en place la procédure globale de la trésorerie pour 2020.

LES COMMISSIONS ET SECTIONS

RÉSEAU

Perspectives + : formuler une demande au Siège suite à sa mise en oeuvre.

Constat d'un écart entre les notes et la philosophie sur le terrain, le DR sous l'égide du DEX fait ce qu'il veut et ceci au détriment des DS.

Proposition de faire un constat de toutes les DR pour comparer, il faut de la transparence car on constate de

nombreux décalages.

Le poids des secteurs n'a pas été communiqué en amont de la mise en place de perspective +.

Revalorisation salariale : anomalies quand on fait un mix de la revalorisation au seuil minimum et lié aux 3% ou 5% à la mobilité.

EX : revalorisation prévue 1.50%, augmentation mobilité 3%, du coup 1.50% seulement au global.

Dissociation enveloppe rémunération résultats et mobilité ; 80% des collègues ont plutôt perdu.

Manque de communication de la part des DR sur la revalorisation salariale.

Quid des voitures : Encore des établissements en attente de livraison.

Système d'informations en souffrance, il ne fonctionne pas, on ne nous fait pas confiance quand on dit que c'est long.

Le SI sur le nombre de clients aux guichets n'est pas capable d'être vigilant sur la connaissance client et le tout se reporte sur le DS.

Pas de connaissance client avec des alertes en direct / signalement au niveau de la connaissance.

On stigmatise les DS en disant que l'on n'est pas bon / dossier contrôle bancaire.

Stigmatisation de l'orange - rouge avec risque de sortie de métier pour le DS qui passe au moins la moitié de son temps sur le contrôle alors même que les règles changent.

Bureaux sans argent, report sur les petits bureaux dans les alentours car il y a un risque. L'offre des bureaux doit être identique au niveau national. Proposition d'avoir ce type de bureaux sur des secteurs ciblés.

Modification du maillage des établissements avec des bureaux sans argent. De ce fait, la clientèle sociale est déportée sur celui d'à côté et les bureaux principaux fonctionnent avec celle plutôt aisée. Quid de la banque citoyenne sur des secteurs

avec des disparités de moyens. La finalité est aussi d'arrêter les mouvements en espèces dans les bureaux de poste classiques.

CDSP d'automne : quand est-ce que l'on nous donnera des réponses ?

Il faut de la confiance car nous nous sentons trahis avec la réalité du terrain

PROPOSITIONS

Un COB par DT pour être en appui pédagogique pour soulager les DS et les équipes d'encadrement. Cette activité pourrait être confiée aux chargés de mission (DS en fin de carrière par exemple)

KYC et SI défectueux : Le Système d'information doit permettre aux chargés de clientèle d'avoir l'habilitation pour mettre à jour et permettre de scanner les justificatifs des clients. C'est du gagnant-gagnant.

Responsabilité : Vous nous faites prendre une responsabilité que nous ne pouvons pas porter, comment peut-on jouer quand on ne donne pas la règle du jeu ?

Réorganisations : elles posent des problèmes à cause des flux tendus avec les effectifs en diminution constante. Cette situation entraîne des difficultés pour faire tourner les bureaux et notamment en Ile-de-France et génère du découragement. Seule, l'attribution de moyens pourrait améliorer la situation. Formation aux risques psycho-sociaux sur l'ensemble de la ligne managériale depuis l'encadrement des bureaux en passant par les DT,DR,DEX.

Risques psycho avec un management non approprié.

Risque Manager : une pression permanente de la part de la hiérarchie. Pas de différence entre formation et information mais dans tous les cas, c'est le choix de personnes.

Comme pour le Courrier, il faut des groupes de travail mais aussi donner aux établissements des pistes d'amélioration.

Fusions de secteurs : l'ACE va envoyer un mail à tous les présidents

de région afin d'obtenir un retour exhaustif du terrain.

COMMUNICATION

L'objectif est de diffuser le prochain Liace fin novembre ce qui nécessite un retour des articles au plus tard le 11 novembre.

TRÉSORERIE

La situation comptable doit nous interpeller au regard notamment des cotisations avec un écart non négligeable entre le prévisionnel et un bilan arrêté au 30 septembre.

Une analyse plus profonde entre le listing des adhérents et des remontées de bordereaux des paiements est nécessaire pour la juxtaposition des données.

SECRETARIAT

Une réunion de coordination du secrétariat pilotée par le secrétaire général est prévue le 6 novembre à Epinay.

ADJOINTS

Suite au dernier sondage relatif à la vie au travail au niveau du Réseau de 2018, une étude comparative a été menée sur des critères ciblés afin d'en faire une exportation sur la population des N-1. A ce sujet, plusieurs tableaux reprenant des thèmes retenus donnent une vision de l'ensemble. Les verbatim ont été analysés avec des extractions des mots-clés recensés dans le sondage. A ce sujet, il est envisagé la rédaction d'un nouveau sondage à destination des N-1, avec des questions ciblées par métier (Réseau-Banque + BSCC). Compte tenu de l'évolution des métiers, de nouvelles questions seront rédigées et validées par le prochain Conseil d'Administration.

Questions ciblées sur le bien-être au travail, sur les attentes. Ex : Dans ta fonction, as-tu les moyens de réussir ? Comprends-tu bien ta fonction ?

Pour Yannick ROULETTE, les sondages sont une bonne chose et

donnent un regard sur le ressenti des établissements. Il faut une présentation du prochain sondage avec perspectives + (avec un principe étendu aux N-1). Il est essentiel de revenir sur le rôle indispensable des N-1. En effet, sans leur contribution, le Directeur ne pourrait faire face à toutes les demandes de ses supérieurs. Leur présence est essentielle aux résultats des établissements.

Il est rappelé que le prochain sondage est uniquement à destination des N-1 accompagné d'un texte explicite qui expose la problématique de leur métier.

Il a aussi été question de la préparation de l'Assemblée Générale électorale des 28 et 29 mai 2020 avec une recherche d'un correspondant par région sur la base des DEX Réseau-Banque.

CALENDRIER

21 et 22 novembre : CA à Arras

11 et 12 décembre : CD et BNR à Blois

14 et 15 janvier 2020 (sous réserve) : CD à Epinay

Fin janvier 2020 : CA à Nîmes

CONCLUSION

Yannick ROULETTE annonce une réunion avec MC2 et Anne MICOTS le 6 novembre prochain avec le souhait d'un rapprochement imminent. Il s'est également donné pour objectif à partir de février de rencontrer sur l'ensemble du territoire les collègues en organisant des réunions avec les membres du bureau. Une invitation est prévue à destination de tous les DS et DE de la région visitée pour une présentation de l'Amicale. On peut aussi envisager une extension aux N-1, la finalité étant de fédérer au maximum. L'objectif est aussi de faire de l'adhésion, de relancer l'ACE dans les régions, y compris les départements d'outre-mer.

Philippe BRISBART et

Jean-Pierre GUILLOTEAU

FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES DE L'ACE

A l'issue du congrès de Pornichet, certains responsables de ces services ayant souhaité prendre un peu de recul, une réunion permettant de déterminer de façon plus précise le rôle de chacune et chacun s'est tenue le 6 novembre à Epinay sur orge.

Lors de l'ouverture de séance, Yannick ROULETTE, Président National a tenu à apporter quelques précisions.

« L'objectif de la matinée est de déterminer qui fait quoi pour avoir une bonne gestion des choses et préparer la prochaine mandature.

L'objectif est de n'exclure personne, sachant que l'on a besoin de toutes les bonnes volontés. »

LE FICHER ADMINISTRATIF

Il sera sous la responsabilité exclusive de Guillaume DEFRANCE.

Pour la mise à jour assez rapide, il convient d'avoir une idée précise de nos adhérents. Un groupe de travail sera chargé de procéder à cette mise à jour.

Roland WENDLING et Françoise MONCHET seront invités à travailler avec Guillaume pour déterminer un mode opératoire de mise en place du fichier avec un cahier des charges.

ORGANISATION DE LA TRÉSORERIE

(applicable à compter du 1^{er} janvier 2020)

Gérard CHOLIN va prendre la gestion d'OP.NET.

Patrick BELLIOU prend en charge la gestion des cotisations et sera en cogestion sur OP.NET.

Roland WENDLING conserve la gestion des nouveaux arrivants, les radiations et les démissions.

Myriam MOULIN conseillée par Jean-Pierre HAMON, prend en charge la Gestion de la Trésorerie Nationale (pièces comptables, CCP National, relevés de comptes)

ORGANISATION DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

(applicable à compter du 1^{er} janvier 2020)

Une répartition précise des différentes tâches est effectuée entre Patrick JOUAN et Françoise PEPIN.

Le secrétariat administratif est sous la responsabilité du Secrétaire Général Jean-Pierre PARRA.

RENCONTRE MC2 ACE

L'ACE représentée par Yannick ROULETTE et Anne MICOTS a rencontré Christophe ANDRE, Président MC2, Catherine CHAPRON, de la PPDC MF LE MANS, Saïd ZARHOUNE, DE PPDC d'ALES.

Dans le cadre du rapprochement de nos deux associations et comme annoncé lors du congrès, nous serons ensemble lors de notre prochaine rencontre avec Philippe DORGE et Line EXBRAYAT le 14 novembre.

Notre rencontre a permis de préparer cette première audience, et de constater que nos points de vue sur le métier, sur le ressenti des DE et de leurs équipes, sur l'actualité

du Courrier, notamment avec la fin d'année et sur les projets en général étaient en totale adéquation.

Cela semble logique puisque nous faisons le même métier et que notre philosophie de défendre les intérêts du métier est bien évidemment commune et partagée.

Le second point était bien sûr, comment faire pour préparer le « mariage » prévu en mai 2021, lors de notre prochain congrès.

Là aussi, la volonté commune est d'avancer rapidement pour bien appréhender les modalités en ce qui concerne nos statuts, les adhésions, et notre manière de travailler ensemble.

En ce qui concerne les statuts, ces derniers vont faire l'objet d'une étude par les sages de l'ACE, MC2 n'ayant pas d'experts dans ce domaine, un projet de statuts sera présenté en validé en commun. Un nouveau règlement intérieur sera également rédigé.

En ce qui concerne les adhésions, pour 2020, nous restons sur le système actuel propre à chaque association.

Nous réfléchissons, lors de séances de travail pour faire des propositions pour les adhésions de 2021.

Pour travailler ensemble, MC2 va intégrer le Comité Directeur de

LA VIE DE L'AMICALE

l'ACE en la personne de Christophe ANDRE, président de MC2, pour le Conseil d'Administration.

Comme annoncé, la commission Courrier leur est dédiée, et 3-4 collègues, seront invités lors des CA.

Des réunions en link ou skype avec les membres de la commission Courrier se mettront en place comme au Réseau.

L'ACE sera invitée aux prochaines journées d'études de MC2 en juin 2020.

Nous avons également acté de nous rencontrer en comité restreint pour entériner certaines décisions, et prévoir des rencontres communes lors de visites en territoires, de rencontres de collègues, de DEX ou autres responsables du Siège.

Enfin, pour annoncer notre rapprochement, les voeux 2020 seront

communs, voeux destinées à tous responsables du Siège et en territoires, DEX et DR.

Une rencontre très sympa dans un esprit de construction partagé, pour un souhait commun de travailler d'une seule voix

Merci à ANNE pour l'organisation et sa dispo.

Yannick ROULETTE

COMPOSITION DES COMMISSIONS ET SECTIONS

COMMISSION RESEAU

Responsable commission

Nom	Prénom	Tél.	adresse mail	Région
GIRARD	Catherine	06 59 55 23 37	catherine.l.girard@laposte.fr	Normandie
LEPLAT	Philippe	06 65 60 17 92	philippe.leplat@laposte.fr	Bourgogne

Membres

AUDEON	Christophe	06 72 51 24 93	christophe.audeon@laposte.fr	Pays de loire
BERTHELOT	Xavier	06 31 09 47 15	xavier.berthelot@laposte.fr	Normandie
GOMEZ	Didier	06 71 81 17 21	didier.gomez@laposte.fr	Pays de loire
GUICHARD MARTINEAU	Séverine	06 86 01 50 89	severine.martineau@laposte.fr	Champagne-Ardenne
MARTINEZ	Monique	06 63 51 90 14	monique.martinez@laposte.fr	Rhône vallée
MOREAU	Patrice	06 57 00 09 10	patrice.moreau@laposte.fr	Limousin
PARRA	Jean-Pierre	06 69 40 20 53	jean-pierre.parra@laposte.fr	Languedoc-Roussillon
PECQUEUR	Véronique	06 30 00 06 86	veronique.pecqueur@laposte.fr	Hauts de France
PENNETIER	Blandine	06 85 19 35 86	blandine.pennetier@laposte.fr	Ile de France
RAULT	Stéphane	06 78 79 52 91	stephane.rault@laposte.fr	Bretagne
TEYSSIER	Michèle	06 41 52 07 09	michele.teyssier@laposte.fr	Auvergne

COMMISSION COURRIER

En cours de constitution

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable commission

Nom	Prénom	Tél.	adresse mail	Région
GUILLOTEAU	Jean-Pierre	06 88 65 59 24	jpguilloteau86@gmail.com	Poitou-charente

Membres

BRISBART	Philippe	06 81 20 17 87	philippe.brisbart@orange.fr	Hauts de France
DE SANTIS	Jean-Pierre	06 62 94 38 84	jean-pierre.desantis@laposte.fr	Picardie
DISSART	Armel	06 89 57 45 47	armel.dissart@laposte.fr	Ile de France
GUICHARD MARTINEAU	Séverine	06 86 01 50 89	severine.martineau@laposte.fr	Champagne-Ardenne
LE TUTOUR	Nicolas	06 48 89 92 69	nicolas.letutour@laposte.fr	Bretagne
MEJIAS	Christine	06 30 89 85 33	christine.mejias@laposte.fr	Rhône vallée

SECTION DES ADJOINTS

Responsable section

Nom	Prénom	Tél.	adresse mail	Région
ALEXANDRE	Régis	06 78 81 55 46	regis.alexandre@laposte.fr	Corse
DEVILDER	Serge	06 63 87 53 23	serge.devilder@laposte.fr	Limousin

Membres

DARD	Franck	07 63 32 54 58	franck.dard@labanquepostale.fr	Rhône vallée
DEGANS	David	06 79 30 83 81	david.degans@laposte.fr	Hauts de France
DE SANTIS	Claude	06 62 94 38 84	jean-pierre.desantis@laposte.fr	Picardie
DOLOIR	Axel	06 61 99 86 32	axel.doloir@laposte.fr	Languedoc-Roussillon
LORRENTE	Patrice	06 37 58 13 47	patrice.lorente@laposte.fr	Limousin
MEJIAS	Christine	06 30 89 85 33	christine.mejias@laposte.fr	Rhône vallée
RYBCZYNSKI	Claude	06 72 98 54 67	claudio.rybczynski@laposte.fr	Lorraine
TADDEI	Béatrice	06 28 28 61 72	beatrice.taddei@laposte.fr	Corse

Liace Magazine

LIACE MAGAZINE

Publication bimestrielle éditée par l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

Bureau de Poste

11 Cours du Général DE GAULLE - 91360 Epinay sur Orge - E.mail : acelaposte@wanadoo.fr - Internet : <http://www.ace-poste.com> - Compte Twitter ; twitter.com/AcePoste

Dépôt légal : Juillet 2019 - ISSN : 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE - Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros

Directeur de la publication : Yannick ROULETTE - Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU - Réalisation, mise en page et impression : Imprim'lingo - 67540 OSTWALD
Ont participé à ce numéro : Roland BAC, Philippe BRISBART, Pierre CHATELET, Jean-Pierre DE SANTIS, Jean-Pierre HAMON, Patrick JOUAN, Jean-Pierre PARRA, Françoise PEPIN, et Guy SARLIN

REUNION DU BUREAU DE LA SECTION DES ADJOINTS

Les adjoints se sont retrouvés les 10 et 11 octobre à Amiens pour y aborder les thèmes et travaux suivants.

Sondage DS et N-1 encadrants : analyse et compte-rendu

- travail effectué sur l'analyse des verbatim, avec extraction des mots-clés recensés dans le sondage et des verbatim les plus marquants.
- compte-rendu définitif à présenter avec mise en forme (diaporama-comparatif) au CA des 16-17 octobre à Blois.

Rédaction des propositions du chantier N-1 Réseau-Banque et BSCC

- 2 documents rédigés, un par métier (Réseau-Banque + BSCC)

Rédaction du nouveau sondage N-1

- Insertion de nouvelles questions
- Reprise du sondage 2018 à renvoyer aux seuls N-1 des deux métiers

Préparation Assemblée Générale électorale des 28-29 mai 2020

- Recherche d'un correspondant N-1 par région ACE (22) sur la base des DEX Réseau-Banque

- o DEX Sud-Ouest : Patrice LORENTE - Axel DOLOIR pour les régions administratives Occitanie et Nouvelle Aquitaine
- o DEX Sud-Est + Corse : Régis ALEXANDRE - Béatrice TADDEI - Franck DARD - Christine MEJIAS pour les régions administratives Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur

- o DEX Nord Est : Claude RYBZYNSKI pour la région administrative Grand Est, David DEGANS - Jean-Pierre DE SANTIS pour la région administrative Hauts de France
- o DEX Ile de France : Jean-Pierre DE SANTIS pour la région administrative Ile de France
- o DEX Ouest : à définir

Jean-Pierre DE SANTIS



CHANTIER N-1 - PROPOSITIONS DE L'ACE SECTION ADJOINTS

Depuis 2016 les fonctions de REC-RE-RCPart sont majoritairement occupées par des anciens DETA ou DET qui ont la connaissance et la culture de ces métiers. Les nouveaux entrants (COBAS, COCLI, services supports) sont plus ou moins inexpérimentés et se forment le plus souvent seuls.

Nous préconisons que l'entrée dans le métier soit accompagnée, outre la formation de base, d'un tutorat. Ceci permettrait de faire découvrir tous les aspects opérationnels, afin de confirmer ou pas l'entrée dans le métier. De plus nous proposons un séjour minimum dans la fonction.

Le cumul des fonctions REC-RE est à proscrire.

Le déploiement de Perspectives+ a retenu 3 strates de secteurs (enjeux - très forts enjeux) avec des mesures de reconnaissance spécifiques aux DS qui devraient servir de modèle dans l'évolution salariale des N-1.

Au vu de la complexité et des difficultés d'exercice de ces fonctions N-1, confirmées par les remontées les plus récentes du terrain, nous pensons nécessaire la mise en place d'une prime de fonction. Les sorties de fonction, subies ou volontaires, doivent être accompagnées humainement et pécuniairement.

Il serait particulièrement apprécié par les N-1 que le processus d'attribution des parts variables et des augmentations salariales soit appliqué comme il est prévu par les textes de référence, dont l'entretien obli-

gatoire. En parallèle, nous préconisons que l'opacité actuelle dans leur attribution soit remplacée par une transparence bienvenue, qui permettrait à chacun de mieux en accepter les évolutions.

La performance commerciale

Elle ne peut être garantie sans les moyens humains et matériels, tout déficit engendrant la dégradation du climat de l'équipe (social et RPS). Nous préconisons que tous les moyens soient déployés pour respecter le cadre d'organisation validé par les instances réglementaires.

De même, les moyens matériels doivent être mis à niveau pour permettre aux N-1 d'exercer leur métier sur tous les sites du secteur (locaux, véhicule, informatique, téléphonie).

Jean-Pierre DE SANTIS

LES N-1 DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS : DE VRAIS COUTEAUX SUISSES !

Dans le précédent Liace, nous vous avons parlé de la volonté du Siège d'ouvrir en 2020 un « chantier » sur les N-1 des Directeurs d'Établissement, et la contribution que l'ACE ne manquera pas d'apporter à la réflexion de nos Directeurs de Métier.

Le Bureau de la section Adjointes s'est réuni à Amiens les 9-10 octobre pour préparer une contribution présentée au CA du même mois à Blois. Suite aux remarques et échanges fructueux entre collègues de tous horizons, une version finale aura été présentée au CA des 20-21 novembre à Arras quand vous lirez ces lignes, avec comme perspective l'envoi d'un sondage aux seuls N-1 des établissements 1 an ½ après celui d'avril 2018.

De l'analyse des chiffres du sondage 2018, il est apparu chez les N-1 une féminisation plus importante (bienvenue aux 60% de dames !) et une proportion de 67% des répondants

non adhérents ACE. Voilà une réelle différence avec les 50% de féminisation et d'adhérents ACE du sondage avec les DS, et surtout une volonté des N-1 de s'exprimer.

De l'analyse des verbatim du sondage 2018, la bonne entente dans le CODIR et l'esprit d'équipe ont très souvent été mis en avant... mais encore faut-il que l'équipe CODIR soit complète, et là aussi c'est un fait marquant et répété.

Il faut enfin noter un certain malaise (pour ne pas dire un malaise certain) chez les N-1 en fin de carrière, une importante anticipation de sortie de fonction ayant été constatée. Le nouveau sondage nous donnera des informations récentes sur ce que l'on pressentait négativement et qui se confirme.

La Commission Réseau-Banque et beaucoup de présidents de région présents au CA d'octobre ont approuvé le travail fait par la section des Adjointes, et nous les en remercions. Cela ne nous étonne pas car qui mieux que les DS sur-sollicités savent que sans leurs N-1 leur quotidien serait intenable ?

Oui, les N-1 sont de véritables « couteaux suisses » dans leurs établissements : pour information, savez-vous que certains couteaux suisses (là je parle de l'outil donc sans guillemets) ont jusqu'à 80 fonctions... oui, vous avez bien lu, 80 fonctions ! En général l'exemplaire de poche en comprend 10 à 16, et le modèle à 80 fonctions est bien sûr 5 à 6 fois plus épais.

Tiens, cela me donne l'idée de vous proposer

un jeu : combien de fonctions différentes les N-1 exercent-ils dans leur établissement ? A mon avis, on est plus près des 80 que des 16, qu'en pensez-vous ? Voilà l'énoncé du problème, vous avez 30' pour répondre, et après je ramasse les copies...

Plus sérieusement, vous savez tous que les activités des N-1 sont extrêmement variées et leur spectre d'intervention toujours plus large. Et encore, répétons-le, déjà quand le CODIR est complet c'est difficile mais alors quand il manque des collègues cela devient « l'impossible est en cours, pour les miracles prévoir un délai » !

L'ACE, bien en avance sur son temps, a créé une section Adjointes il y a exactement 10 ans (25 novembre 2009 pour être précis). Près de 40% des actifs sont des N-1, témoignant de leur intérêt à ne pas rester seuls et de l'importance qu'ils attachent à leurs métiers. Le Président National de l'ACE l'a répété dans le dernier Liace (N°170), la section est indispensable, encore plus avec les changements qu'on sent venir sur la structure des établissements.

Nous comptons sur vous pour diffuser et faire parler de ce nouveau sondage, dont nous attendons avec beaucoup d'intérêt les résultats en comparaison de mi-2018.

Nous comptons aussi sur les Présidents de Région pour nous souffler des noms de N-1 susceptibles d'être nos relais en local, sachant qu'au 1er semestre 2020, nous aurons une Assemblée Générale électorale ou chaque représentant régional N-1 pourra participer.

La section des Adjointes vous prête attention : y serez-vous attentifs ? D'avance merci pour votre attention !

Jean-Pierre DE SANTIS



UN MONDE QUI MANQUE D'ATTENTION(S)

« Votre attention, SVP », « un peu d'attention dans l'assistance », « si seulement tu faisais attention à tes affaires », « personne ne fait attention à moi », « j'aimerais tant attirer l'attention », « attention danger », etc. telles sont quelques utilisations du mot « attention » dans la vie courante. Ses définitions sont multiples et dépendent de la phrase utilisée. Combien en compteriez-vous de votre côté ? Un grand nombre, certainement autant que de lecteurs de Liace.

On peut les regrouper en 3 catégories : « action de concentrer son esprit sur un objet ou un fait », « prévenance, bienveillance, affection ou soins attentifs envers autrui » ou « vigilance, méfiance envers un problème ou un danger ».

En tant que postiers, notre employeur, le Groupe La Poste, nous demande de faire attention [dans le sens de concentration et de vigilance] aux règles et procédures dans toute la diversité de nos métiers.

Au-dessus de tout, il va sans dire que c'est la santé et la sécurité au travail des hommes et des femmes [dans le sens de prévenance] qui retient notre attention en premier : rien n'est plus précieux que la santé et la vie !

Ensuite, c'est le respect des procédures propres à chaque métier [dans le sens de concentration de l'esprit].

Par exemple, nos collègues Réseau-Banque connaissent la complexité des process et des contrôles du domaine bancaire : tout amateurisme mettrait l'entreprise en danger et l'exposerait à de sévères sanctions (sans oublier notre responsabilité personnelle égarée).

Autre exemple pour nos collègues des Services-Courrier-Colis, dans un monde en concurrence totale, tout non-respect de process met en danger la pérennité du chiffre d'affaires, donc

des emplois. Difficile de retenir l'attention de nos clients [dans le sens de concentrer leur esprit sur nous] quand ils sont déçus de nos prestations et font attention à nous [dans le sens de se méfier et de considérer un danger].

Et nous tous, postiers du Groupe, actifs ou retraités, qu'attendons-nous en retour ?

Nous sommes attentifs [dans le sens de bienveillance, affection ou soins attentifs] à la façon dont notre employeur nous considère.

Et le moins qu'on puisse dire est qu'on est souvent plus proche des manques que des marques d'attention.

L'ACE s'en fait souvent l'écho auprès des Directeurs de Métier, en demandant plus de considération, d'attention et d'accompagnement de collègues, et pas seulement ceux en difficulté ou en réorientation.

Bien sûr, La Poste n'échappe pas à l'évolution de la société dans laquelle elle intervient : tout y est plus rapide et plus instable, avec des centres de décisions qui s'éloignent du terrain et le sentiment d'isolement qui en résulte. C'est ce que l'on entend de la part d'élus locaux sur la réforme des régions administratives... et c'est ce que l'on entend aussi en interne avec l'agrandissement sans fin des établissements postaux et la réduction du nombre de directions opérationnelles ou régionales.

Seulement, attention [dans le sens de vigilance et de méfiance] ! Ce n'est pas une excuse pour tout justifier ! La Poste reste une entreprise dans un monde industriel et commercial en constante évolution, mais toujours composée d'humains qui n'ont pas que le seul besoin de travailler pour vivre. Ils ont aussi besoin d'attention(s) dans tous les domaines !

Permettez-moi de vous rapporter un événement récent en rapport avec

l'attention [dans le sens de bienveillance] : j'observais en PIC la qualité du produit départ livré le soir par les PDC/PPDC de ma zone, en compagnie d'une collègue. La discussion est venue à un moment sur son premier Directeur d'une autre PIC plusieurs années auparavant.

Voulez-vous savoir ce qu'elle avait retenu de lui ? C'est qu'il la saluait régulièrement par son nom et son prénom depuis les premiers jours de sa prise de poste !

Elle me disait : « vous vous rendez compte, ce Directeur connaissait mon nom et mon prénom et ne se trompait jamais, je n'étais pas qu'un agent parmi tant d'autres ». Je peux vous dire que son visage témoignait du bien que cette attention bienveillante de ce Directeur lui avait fait !

Voilà prononcé le meilleur synonyme de l'« attention » : la bienveillance ! Vous ne serez pas étonnés que ce discours soit si bien accueilli à l'ACE et se diffuse dans l'entreprise, et on peut remercier le Docteur Philippe RODET d'en être un inlassable défenseur sincère et convaincu. La bienveillance n'est ni une mode ni un « mood » (humeur ou ambiance), mais un vrai socle de relations humaines apaisées et positives.

Oui, si le monde qui nous entoure manque d'attention(s), et si notre employeur ou ses représentants accordent quelquefois moins d'importance à l'attention bienveillance nécessaire à une bonne vie professionnelle, l'ACE de son côté reste attentive [dans tous les sens du mot !] au quotidien des Directeurs d'Etablissement et des managers opérationnels.

L'ACE vous prêtera toujours attention. Et vous, serez-vous toujours attentifs à l'ACE ?

Jean-Pierre DESANTIS

COMMENT GERER SA FIN DE VIE

(PAR JACQUES GLAUDE, NEUROPSYCHOLOGUE, ANCIEN GESTIONNAIRE DE MAISON DE RETRAITE.)



Quelques réflexions sur la gestion de la fin de vie. Questionnement légitime dans la mesure où nous restons convaincus de conserver pour quelque temps encore une parfaite santé tant physique qu'intellectuelle.

La fin de Vie serait donc l'apanage de l'Autre !

En guise de première réflexion, il conviendrait probablement de bien nous accorder quant à la signification du concept de fin de vie à savoir « La Mort ».

Spontanément, il pourrait nous venir à l'esprit que la Mort s'oppose à la Vie dans la mesure où elle en constituerait l'échéance certaine quoique non programmable. Dans la réalité, la Vie n'existe pas. Nous ne pouvons effectivement la définir que par elle-même. La Vie serait, par exemple, l'état permanent de l'être vivant et caractériserait celui qui est encore en Vie !!! Absurde, non ? La Vie n'est qu'un concept c'est-à-dire un élément du langage identique à celui de l'espace – temps par exemple. Elle ne possède d'existence que conceptuelle ... hormis dans le cas où nous pouvons la délimiter pour en faire une réalité. En regard de l'espace et le temps, cette salle par exemple est un espace qui n'existe qu'en fonction des murs qui furent élevés pour la délimiter. Ainsi, la vie n'existerait-elle donc dans la mesure où nous serions capables d'en fixer le point de départ ainsi que l'échéance. Mais ... laquelle ou lequel d'entre vous pourra me dire avec exactitude à partir de quel moment un spermatozoïde paternel aura fait l'op-

portune rencontre d'un ovule maternel, ces deux gamètes étant par ailleurs déjà en vie avant d'en procréer une nouvelle, la vôtre par exemple ? Dans l'absurde, nous sommes ici proches de Raymond Devos. A l'autre extrémité, laquelle ou lequel d'entre nous pourra prédire avec la même exactitude à quel moment il perdra la vie ? Raisonnablement, la vie n'existe pas dans la mesure où nous sommes incapables de définir sa génération autant que sa finitude.

Nous devons donc nous mettre d'accord pour modifier le titre de cette réflexion en :

COMMENT GERER LA FIN DE SON EXISTENCE ?

Immédiatement, nous comprenons mieux que la mort s'oppose maintenant non plus à la vie mais à la naissance car naissance et mort sont des moments bien connus de nos existences. Vieillir et rester en bonne santé est l'espoir ainsi que la réalité pour bon nombre de séniors dans notre pays. Néanmoins, de nombreuses personnes âgées seront, tôt ou tard, confrontées au besoin d'aide et assistance. Dans la société actuelle, les conditions de vie, l'état de santé, le niveau d'activité ou simplement le degré d'autonomie rendent une personne âgée fragile et la placent dans une situation de besoin d'aide, d'assistance et/ou de soins. Cette situation nécessite, pour chacune de ces personnes, une réponse appropriée et une prise en charge adéquate.

L'OBLIGATION DE PRISE EN CHARGE

Le maintien à domicile, le plus longtemps possible et dans de bonnes conditions, reste la solution évidente et première pour nos Aînés.

Parfois, le maintien à domicile s'accompagne de l'aide et/ou l'assistance de professionnels de la santé ou autres.

Parfois aussi, le maintien à domicile est soulagé par une prise en charge, le temps de quelques heures, dans un centre d'accueil de jour ou un centre de soins de jour.

Parfois enfin, le maintien à domicile s'avère, temporairement ou définitivement, impossible, rendant indispensable l'intervention d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées.

Afin de débattre sereinement de la gestion de notre fin d'existence, il importe par priorité de connaître quelques données statistiques.

LA PYRAMIDE DES AGES

La moyenne d'âge de nos aînés s'élève à 85 ans et plus. 42% des plus de 85 ans séjournent en maison de repos et l'âge moyen des personnes qui ont recours à cette opportunité ne cesse d'augmenter.

- Historiquement, c'est la diminution de la fécondité qui en est la cause première.

- Vient ensuite le recul de la mortalité.

Le vieillissement démographique se traduit donc de deux manières différentes. D'une part, l'espérance de vie s'allonge (recul de la mortalité), ce qui signifie que les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps.

D'autre part, le nombre et la proportion relative des personnes âgées dans la population augmentent (diminution de la fécondité).

Le véritable problème inclus dans ce constat est lié à une évidente réalité socio-économique. Alors qu'au début des années 90, on dénombrait une personne de plus de 65 ans pour quatre personnes entre 20 et 65 ans, la proportion devrait être de 1 à 2 en 2040. D'ici vingt ans donc, il n'y aura plus que deux actifs pour chaque personne de plus de 65 ans.

- Autre élément déterminant de notre réflexion : Étant donné le nombre croissant de personnes âgées et très âgées dans notre société, la démente se fait de plus en plus fréquente. Enfin, il nous faut envisager de façon générale l'autonomie psychique de la population. 23% des individus âgés de plus de 65 ans consomment des somnifères, 13% consomment des calmants et 9% des antidépresseurs

- 10 % des plus de 65 ans souffrent de dépression.

Dans la mesure où 21% des plus de 80 ans vivent en institution, cela signifie qu'une majorité de personnes de plus de 80 ans (à savoir 79%) vivent encore chez elles en faisant épisodiquement appel à des services d'aide et d'assistance au domicile.

En synthèse, nous sommes dans l'obligation de nous adapter à ces nouvelles réalités. Le défi est important si nous voulons offrir une qualité de vie la plus positive possible aux personnes âgées de ce 21ème siècle.

Mais, lorsque nous évoquons la qualité de vie, nous devons savoir qu'il s'agit pour notre société d'un devoir non seulement moral (relevant du Bien et du Mal) mais aussi éthique (conduisant au Bonheur d'exister).

Nous ne pouvons nier notre propre responsabilité dans la genèse de ces problématiques. Dans l'immédiat après-guerre, les sixties, comme nous les qualifions, ont induit nombre d'effets pervers alors que, dans une innocence coupable, nous n'avons retenu que le plein emploi, la richesse partagée et la consommation outrancière des biens et services que ce nouveau temps de paix nous permettait d'entrevoir. Par voie de conséquence économique (libérale), consommer est essentiel au maintien du niveau de production donc à l'économie d'un pays. Le plein emploi étant à ce prix, le petit souci que nous n'avions pas anticipé est lié à la relation évidente entre le besoin de consommer et le pouvoir d'achat. La guerre avait ouvert aux femmes l'accès au travail aux fins de pallier l'absence des hommes. La nécessité des ressources financières générées par cette nouvelle économie familiale est devenue à ce point évidente que toute l'organisation familiale traditionnelle basée sur une diversification dite « de genre » masculin et féminin est devenue totalement obsolète. Même si le travail de l'homme persiste à « rapporter » davantage que celui de la femme, le travail du couple n'en est pas moins devenu indispensable pour subvenir aux besoins d'un ménage de l'après-guerre.

Là où la femme se trouvait donc confinée à la maison existait une solution toute trouvée pour prodiguer aide et assistance aux parents et grands-parents

devenus trop âgés pour vivre ou survivre seuls ou en couple au sein de leur propre domicile. L'économie familiale de l'avant-guerre incluait donc de facto l'accueil des parents, grands-parents ou même arrière- grands-parents devenus dépendants.



LE COUT DE LA PRISE EN CHARGE

En règle générale, dans un système économique, rien ne se perd, rien ne se crée. Tout évolue. Les doctrines libérales de l'après-guerre ont cédé, à leur corps défendant et dans la mesure où la nature humaine privilégie la complexité davantage que la simplicité, le libéralisme donc a cédé la place à l'ultra libéralisme que nous connaissons ce jour et qui, hormis une prise de conscience courageuse du fait que nous allons droit dans un mur, finira inévitablement par détruire l'ensemble des progrès sociaux que nos sociétés industrielles ont permis de générer. Exit « Aux armes, citoyens ! ». Bienvenue au nouveau slogan : « A vos poches, citoyens ! ». Après avoir constaté une chute subite de la fréquentation des maisons de retraite dans les années 90/2000, nonobstant le fait que les enfants étaient liés à leur travail, les aînés étaient à nouveau accueillis, tant que faire se pouvait, au sein des maisons familiales. Pour quelle raison ? Parce que les familles bénéficiaient ainsi d'un revenu supplémentaire autrement désigné sous la formule : « Pension de retraite » !! Indécent, pourriez-vous penser ? Que nenni. Nécessité fait loi. J'ai personnellement observé ce phénomène au sein de mon propre établissement durant près de trois années. Trois années après lesquelles, dégradation de l'état de santé aidant, les familles furent à nouveau contraintes de faire appel à des ressources extérieures et onéreuses. Les aînés ont ainsi réintégré les établissements de soins... au grand dam des comptables de l'Etat qui se sont rendus compte que les budgets de la Sécurité Sociale partaient en vrille exponentielle. Ces trois années de

prise en charge minimale au domicile ont totalement modifié la photographie des âges de la population âgée tant en France qu'en Belgique. Aujourd'hui donc et pour en rester là, le coût budgétaire de la prise en charge des personnes âgées se chiffre en milliards d'euros. Au niveau de l'hôtellerie, la moyenne de la prise en charge d'une personne âgée évolue aux alentours de cinquante et soixante-dix €/jour selon la qualité de l'encadrement ainsi que les suppléments sollicités par le résident ou les familles. Combien de personnes âgées peuvent investir de 1.500 à près de 2.000 € mensuels pour (sur) vivre décemment en institution ? Ce constat doit être rapporté au calcul du prix d'un séjour de la personne âgée au domicile, là où la personne âgée pense pouvoir bénéficier du même train de vie que lorsqu'elle était valide. Il ressort en général que l'écart entre le coût total lié au séjour en maison de repos et les pensions moyennes s'aggrave de façon très significative.

Afin de ne pas compliquer davantage cette analyse relevant d'une véralité désolante dans la mesure où son évolution se trouve intégralement dépendante des pouvoirs politiques, je préfère passer maintenant à notre réflexion essentielle relative à la manière dont nous comptons réguler les aléas de notre fin d'existence.

1) La soumission au Destin

D'entrée de jeu, nous pouvons adopter une position fataliste. Nous existons comme nous le pouvons sans penser ni au moment ni à la manière dont cette alchimie se terminera. Nous créons d'abord et nous exécutons ensuite quasi inconsciemment la réponse comportementale la plus adéquate possible à nos besoins vécus. Cette réponse automatisée et non critiquable fera alors figure de « destinée » et nous permettra de faire appel à l'expérience aux fins de pallier les ressources naturelles. Ce recours à l'expérience acquise nous permettra donc de réinvestir nos capacités d'analyse dans d'autres situations nouvelles. Revenons ainsi à notre existence pour imaginer qu'elle ne nous coûte finalement pas trop cher en raison des automatismes qui suffisent à satisfaire nos besoins primaires et fondamentaux. C'est ce que j'ose appeler : « S'en remettre au destin ».

(Un destin aussi empreint d'adaptation naturelle qu'exempt d'influence divine)

2) La force de notre Libre Arbitre (Volonté)

Individu doué d'intelligence et de réflexion, l'être humain aurait le devoir moral de participer consciemment et de façon responsable à l'évolution du déroulement de son existence.

Dans le cadre de la réflexion qui est la nôtre à savoir, pour les rationalistes, la fin de notre existence sur terre ou, pour les croyants, la fin de l'Ici et du Maintenant précédant l'Au-delà, nous ne pouvons échapper à ces questionnements relatifs à la raison d'être de notre évolution en général, évolution inexorablement suivie de situations dégénératives en particulier qui émaillent le cours de notre séjour sur cette terre. Quels sont nos moyens de réponse confrontés à cette avancée dans l'existence ? Dans de nombreuses situations, il est difficile pour la personne âgée d'exercer un choix véritable. Il faut en tout cas éviter qu'elle doive être placée en institution en urgence, sans y avoir été préparée.

- Le maintien de l'autonomie : L'autonomie, seul ou en couple, constitue une ressource essentielle de ces conditions d'existence. En psycho-gériatrie, le déclin lié à l'âge est mesuré en France comme en Belgique par une échelle de type ADL (Activities of Daily Living) le plus souvent appelée « échelle de Katz » (du nom de son créateur). Cette échelle éditée en 1970 permet d'évaluer le degré d'autonomie de chacun selon des critères précis décrivant le niveau capacitaire de l'état général des individus. La personne autonome bénéficie du degré « 0 ». Il faudra démontrer médicalement ou psychologiquement un état de dépendance à autrui pour se voir affecté des degrés « A », « B » ou « C ». Pour le surplus, ces degrés peuvent être agrémentés d'un indice « d » qualifiant soit l'ajout d'épisodes démentiels, soit d'un état permanent de type psychopathologique. Ce sont les résultats de cette évaluation médicale qui déterminent le niveau de l'intervention financière de la sécurité sociale dans le cadre des éventuelles prestations d'assistance médicale, para médicale, orthopédique ou rééducative que pourrait nécessiter une perte d'autonomie au domicile.

- La perte d'autonomie : Celle-ci se caractérise par le constat de la lourdeur des prestations d'assistance rendant si

pas impossible du moins très contraignante une prise en charge au domicile. L'alternative offerte à ce moment aux personnes en état d'importante dépendance consiste en une institutionnalisation que celle-ci soit temporaire ou permanente au sein de ce que la France appelle une « maison de retraite ».

LA MAISON DE RETRAITE, LA MRPA OU LA RS (RÉSIDENCE-SERVICES)

Parfois, lorsque le vécu de la solitude est peu supportable mais, le plus souvent, lorsque les petites activités de l'existence au quotidien finissent par devenir une corvée l'image salvatrice de la maison de retraite se profile à l'horizon de la personne âgée. Plus encore qu'en Belgique, la superficie de votre superbe pays génère davantage cet isolement géographique rural que nous connaissons moins chez nous. Ainsi donc, une institutionnalisation que nous qualifierons de légère permet souvent de migrer en couple vers une chambre commune (MRPA) ou vers un petit appartement (RS). Le coût lié à cette décision n'est cependant pas négligeable dans la mesure où il s'agit en quelque sorte du choix d'un séjour de type hôtelier. Par contre et pour le surplus, les soins médicaux attendant à ce type d'aide sont totalement pris en charge par la sécurité sociale dans le cadre d'un forfait des seuls types 0 ou A en MRPA, soit partiellement l'objet d'un ticket modérateur en RS.

L'EHPAD (ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES) OU LA MRS

Lorsque l'état de dépendance physique ou mentale de l'individu génère un classement Katz de type B, C ou Cd, il conviendra alors d'envisager une institutionnalisation de type para hospitalier. Toute condition de vie restant par ailleurs égale, il devient aisément compréhensible que l'involution physique et surtout psychologique de la personne âgée porte logiquement atteinte à la qualité de sa vie relationnelle. Il est important ici de souligner que, dans la majorité des cas, la personne âgée n'est plus maître de sa décision. La famille ou un service social interviennent au premier plan de la décision de la prise en charge en institution. Nous comprenons aisément qu'à ce stade d'invalidation d'un individu, le maintien de la vie de couple est rarement possible.

Par contre, tant en matière de prise en charge des soins requis par la personne âgée que du coût financier de ces soins, le principe d'application de la MRPA reste transférable dans la mesure où le montant du forfait directement versé par la sécurité sociale à l'établissement d'hébergement est adapté à la hausse en fonction de la lourdeur médicalement constatée

LA FIN DE LA FIN

Il n'est de meilleure compagnie que celle qui ne se quitte un jour, avon-nous coutume de plaisanter en guise d'au revoir. Notre ami Georges vous aura dit que j'ai consacré de nombreuses années à la gestion d'une MRPA / MRS. Il est exact si pas évident que j'y ai organisé davantage de funérailles que de baptêmes. Je pourrais vous entretenir longuement de cette problématique particulièrement spécifique en institution d'hébergement pour personnes âgées. Le choix conditionnel du terme « longuement » était destiné à vous rassurer quant à la durée de cette réflexion. Celle-ci mériterait une nouvelle rencontre et un nouveau débat pour tenter d'approcher la réalité du décès en lui-même, du cérémonial ainsi que de la symbolique qui lui sont intimement et nécessairement liés. Je me permettrai donc de vous en dispenser sans pour autant vous avoir affirmé que j'ai rencontré au cours de cette carrière toutes les situations et tous les états de figure possibles et, parfois même, inimaginables. Nous naissons à l'existence pour le pire et le meilleur. Nous convolons en couple pour le pire et le meilleur. Nous procréons pour le pire et le meilleur. Il n'est donc point de raison pour que nous ne décédions pour le pire et le meilleur.

Je vous remercie pour votre bonne attention et reste à votre disposition pour toute observation, réflexion ou question que vous souhaiteriez formuler.

Merci à votre association en général, à mon ami Georges en particulier pour ouvrir semblables débats sur notre condition humaine.

NB : Le texte quasiment intégral de la conférence de Jacques GLAUDE figure sur le site internet de l'Amicale <http://www.ace-poste.com/> rubrique adhérent puis actualités lorraine.

Pierre CHATELET

LA SICILIA, UNO SCRIGNO DI CULTURA E PAESAGGIO*

Comme pour la dernière édition, rendez-vous est donné à 3H00 du matin en ce vendredi 27 septembre à Roissy Charles de Gaulle pour découvrir de nouvelles contrées. La fatigue et une pluie automnale n'ont pas empêché le groupe de se retrouver dans la bonne humeur avant l'embarquement à destination de Catane.



Tout sourire au retour d'une escapade insolite

Quelle ne fut pas notre surprise en prenant place à bord et d'apprendre que nous étions les seuls passagers pour le vol vers cette île. Plusieurs d'entre nous ont soupçonné Patrick d'avoir privatisé l'appareil ; en tout cas, cet épisode restera gravé dans nos mémoires.

Accueillis dès notre descente d'avion par des animateurs du Club Vacances, on nous souhaite « Benvenuti in Catania » avec l'attribution des chambres sous une température bien agréable et un ciel bleu azur.

En empruntant la route, tout le monde s'est accordé à dire que l'écologie verte n'est absolument pas la priorité des habitants. De plus, en observant la conduite de tous les véhicules, on s'exprime de façon énergique en oubliant les bases du code de la route. Délaisés les feux rouges, les stops, lignes continues et limitations de vitesse, que d'infractions ! On se faufile selon ses

envies...

Dès notre arrivée à Brucoli Village, sur la côte de la mer ionienne, chacun d'entre nous a pris ses repères dans ce complexe au charme prononcé agrémenté d'une végétation luxuriante avec de hauts palmiers avant d'apprécier plusieurs centres d'intérêts prévus au programme de notre séjour.

italiens fredonnés dans cette cavité aux dimensions étonnantes. Enfin le théâtre romain n'a laissé personne indifférent au regard des exactions de l'époque. La balade en centre-ville qui s'en suivit nous a émerveillés par la richesse des bâtiments d'une blancheur intense.

Dès le lendemain, notre périple s'est poursuivi au travers de la Sicile inconnue. Catherine, notre guide qui le restera pour les jours suivants, venue de Belgique, narra plusieurs histoires tant sur nos compatriotes d'outre-Quévrain que de celles des sites visités ; un réel moment de partage et de complicité.

Après avoir traversé Canicattini Bagni, nous voici arrivés à Buscemi « Village Musée » avec ses différents espaces dédiés aux métiers du monde rural. En visitant la maison du pressoir qui a traversé le temps, celle du paysan plutôt cossue pour l'époque et la dernière du journalier dépouillée, nous avons découvert le mobilier et outils d'une autre époque.

A l'issue d'un repas campagnard dans un lieu insolite, Raguse autrefois appelée Hybla reconstruite sur un piton rocheux après le séisme de 1693 a conquis le groupe par la beauté des édifices publics et ses nombreuses églises de style baroque. La cathédrale Saint Georges et son dôme est une pure merveille tant pour sa façade que pour l'intérieur avec ses tentures d'un rouge pourpre.

Pour clôturer cette journée et après ces solennités, une visite chez un chocolatier à Modica avec dégustation fut appréciée pour les amateurs de la fève de cacao selon une recette très ancienne.

Autre découverte, l'Etna qui restera le point culminant de notre séjour où après avoir gravi les pentes immaculées des dernières coulées de lave, nous étions au plus près du volcan toujours en activité. Quelle sensation de se savoir au-dessus d'un site mythique qui peut se réveiller à tout moment.

La première visite nous amena à Syracuse avec tout un pan de l'histoire de la Sicile raconté par notre guide Tania. Fondée par des colons grecs de Corinthe au 8ème siècle avant notre ère, elle devient romaine au moment de l'avènement du christianisme. Successivement, elle est conquise par les byzantins, les arabes, les normands au 11ème siècle qui bâtissent des églises, les aragonais au 15ème siècle. Plus près de nous, après le tremblement de terre en 1693 qui fit de graves destructions, c'est le baroque qui prit le dessus et demeure toujours présent dans l'actuel archipel.

Ville natale d'Archimède, Syracuse est un musée à ciel ouvert. Pour s'en rendre compte, il suffit de contempler le parc archéologique de Neapolis avec son théâtre grec avant d'accéder dans l'Orecchio di Dionisio (Oreille de Denys) avec cette acoustique parfaite. Nous avons apprécié les chants

Il vulcano attivo più alto d'Europa (La volcans actif le plus haut d'Europe) offre des paysages multiples et suggestifs avec notamment ses cônes adventifs. En marchant autour d'un cratère dont des fumigènes sortent encore de ses entrailles, une impression d'être face à une nature qui nous laisse parfois pantois. Un sentiment d'impuissance en observant des explosions suivies d'un nuage noirâtre composé de soufre et de gaz sur un des pitons de l'Etna, ce fut aussi surprenant. Chacun s'est empressé de ramasser quelques cailloux de la dernière explosion avant de redescendre vers la ville de Catane.

C'est aussi ce lieu (Città di Catania) que l'on a aussi visité en arpentant les rues animées où sont édifiés des bâtiments construits en pierre de lave mais aussi en pierres blanches, une forme de jeu chromatique des ensembles. On a coutume de dire que c'est une ville de la mer qui regarde la montagne ; qui n'est autre que l'Etna.

Au centre, dans une effervescence indescriptible du marché de la Pescheria (poissonnerie), nous avons poursuivi notre chemin pour admirer la Piazza del Duomo où se trouvent la statue de la Fontaine de l'éléphant, protecteur païen et la cathédrale Saint Agathe de style baroque scénographique, patronne de la ville, qui renferme le tombeau du musicien Vincenzo Bellini.

Dans cette île comme dans la botte, la religion catholique est fortement implantée chez ses habitants. La richesse des lieux de culte et la ferveur qui y règnent sont liées à cette Italie profonde.



La vieille ville de Raguse et le dôme Saint Georges

Pour preuve, les processions dont celle de Catane révèle être la troisième fête au monde par le nombre de participants qui se déroule chaque année le 5 février.

Notre pérégrination s'achevant au travers de prestigieux sites, c'est au club vacances que chacun a pu profiter des activités proposées et notamment de l'immense piscine face au village de Brucoli également visité. Les moments



Catania mercatodelpece ; très bruyant et atypique

de partage pris en commun au moment de l'apéritif, à table ou lors des animations ont été vécus de façon intense. « Quel bonheur de pouvoir s'amuser entre nous dans la bonne humeur » s'est exclamée Ginette le sourire aux lèvres. Il est vrai que le groupe fut uni pendant tout le séjour.

Et comme toutes les bonnes choses ont une fin, la dernière garden-party sous les frondaisons, cocktail à la main agrémenté de délicieuses pizzas fut un

régal entre tous les vacanciers du club. A cette occasion, Jocelyne et Michèle s'étaient parées d'une tenue de soirée digne des grands rendez-vous mondains. Que de souvenirs avant de finir au champagne italien...

En trinquant à l'amitié tout au long de nos vacances très ensoleillées, nous n'oublierons pas non plus l'accueil chaleureux des équipes en place et la soi-

rée music-hall animée par Mickaël et sa troupe. La chanson du club est encore dans toutes les têtes sans oublier le nectar local notamment apprécié par Éric et Michel « Avec c'est bon, Sambuca c'est mieux ».

En embarquant sur le dernier vol de la journée pour un retour sur Orly, ce qui ne fut d'aucune contrainte pour l'ensemble du groupe, nous avons pu bénéficier d'une journée supplémentaire au club à la grande satisfaction de tous.

Alors si comme l'exprime Valérie « Se baigner dans un décor de rêve est toujours agréable surtout à l'automne », il ne faut pas hésiter à franchir le pas pour découvrir une Sicile insolite.

NB : Conformément aux engagements pris, le bilan financier du voyage a été transmis aux participants ainsi qu'au Président National, Président et Trésorier de la section des Retraités.

* La Sicile, un écrin de culture et de paysages

Philippe BRISBART

COMITE DE VEILLE

Doris STEBIG et Jean-Pierre GUILLOTEAU ont accueilli le 12 novembre dans les locaux de l'ACE à Epinay sur orge, Félix VEZIER, Président de l'ANR et Gilles CAREIL et Henri BERT respectivement Président et Secrétaire Général de l'ACR, dans le cadre de la réunion du Comité de veille.

Plusieurs thèmes d'actualité ont été abordés.

LA RÉFORME DES RETRAITES

Un flux continu d'informations pas toujours très cohérentes alimente ce dossier, ce qui génère un climat d'incertitude sur l'avenir même de la réforme.

S'il résonne en logique d'économie, le gouvernement se retrouve face à un mur. En effet, qui peut accepter de bon gré de voir ses ressources, diminuer?

Il faut cependant bien être conscient que la France ne pourra plus payer à l'avenir, ce qu'elle payait jusqu'à maintenant.

Même si l'on peut penser que la volonté du Président de la République est de mener à terme son projet, il est fort possible que les mesures initialement proposées soient assez fortement retouchées, ce qui aurait tendance à en diminuer le sens.

Il est à craindre que cette réforme se traduise par une opposition entre le secteur public et le privé. Toutes les associations de retraités sont unanimes pour reconnaître que les retraités sont maltraités et le sont tout autant pour affirmer qu'il est de leur rôle de se préoccuper de l'avenir des retraites de nos enfants et petits enfants.

La consultation citoyenne pilotée par le haut commissaire aux retraites et l'évolution du climat social permettront peut-être d'avoir une connaissance plus précise dans les mois qui

viennent, de l'avenir de cette réforme.

LA RÉFORME 100% SANTÉ

Elle se fera sur 3 années.

En 2019, remboursement de nouveaux actes dentaires, augmentation de la base de remboursement de la sécurité sociale et mise en place de prix de vente, limités.

Au 1er janvier 2020, trois types d'équipements devront être présentés par les opticiens :

35 types de monture adultes et 25 pour les enfants au prix maximum de 30 euros devront être proposées.

Des verres avec traitement anti reflets, UV et rayures seront commercialisés sur la base tarifaire de 52,50€ pour les verres unifocaux et 105€ pour les progressifs complexes.

Dans le domaine dentaire, le taux de prise en charge des prothèses dépendra des matériaux utilisés et du positionnement de la dent. Trois types de prise en charge sont prévus à dater du 1er janvier 2020 pour les couronnes et bridges et au 1er janvier 2021 pour les prothèses amovibles.

Enfin deux types d'équipement devront être proposés par les audioprothésistes au 1er janvier 2021.

Dans tous les cas, les clients garderont la possibilité d'opter pour des équipements relevant du tarif libre, et dans ce cas, le remboursement dépendra du type de contrat complémentaire, souscrit.

POINT SUR LE 1% MALADIE

Mr DAUDIGNY, sénateur de l'Aisne, Président de la commission des affaires sociales a déposé un amendement, dont le texte reprend celui proposé par l'ANR sur ce sujet.

PROJET GRAND AGE ET AUTONOMIE

Il est clair qu'il existe une volonté gouvernementale de ne pas laisser les choses en l'état.

Des contraintes supplémentaires seront imposées aux établissements qui ne répondent pas aux obligations actuelles.

POINT SUR LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU COMITÉ DE VEILLE

Le maintien des effectifs est le principal point d'inquiétude de toutes.

Une méconnaissance des personnes qui partent en retraite et seraient susceptibles de rejoindre l'une de nos associations, voire plusieurs est un véritable handicap.

La mise en place du RGPD crée encore une difficulté supplémentaire.

Les changements de responsables notamment les DRH au sein de La POSTE et d'Orange apportent encore un peu plus de complexité.

L'ANR a dans le cadre de sa présence à la Confédération Française des Retraités, participé à un dossier d'appel d'offres aux Mutuelles.

21 ont été consultées, 5 ont répondu et 2 ont souhaité des échanges complémentaires (Groupama et la Mutuelle Générale).

Mutualia a été retenu comme meilleur offreur, le contrat proposé ne sera pas un contrat de groupe mais un contrat individuel.

Il est bien évident que l'ANR ne fera que relayer les informations auprès de ses adhérents qui auront toute liberté de choix de leur mutuelle.

PROCHAINE RÉUNION

Le mardi 11 février 2020 à 10h00 dans les locaux de l'ACR

Jean-Pierre GUILLOTEAU

RETRAITES ZONE EST : CA PHOSPHORE AU PIED DU DONON

A l'invitation du Délégué de la Zone Est, Jean-Paul QUIGNON, de nombreux collègues étaient présents. Josiane OSWALD avait bien voulu prendre en charge l'organisation de cette journée. Jean-Paul QUIGNON dans son introduction a tenu à souligner que de nombreux collègues étaient accompagnés de leurs conjoints, que les absences étaient surtout justifiées par des raisons médicales (maladie ou RDV médicaux). Il a souligné aussi la présence de nouveaux adhérents, ou de « perdus de vue » de retour au bercail (Henri CHANUT, Alain HARVUT). Il s'est déclaré parfaitement satisfait de la présence de ce dernier, la région Champagne-Ardenne n'avait donné signe de vie depuis de nombreuses années. Il faut dire que les distances de la zone Est sont là...



ABRESCHVILLER

Nichée au pied du massif du Donon, la petite cité d'ABRESCHVILLER est située en Moselle dans le pays de SARREBOURG, bordée au Sud par la Meurthe et Moselle et les Vosges, à l'Est par le Bas-Rhin. Sa superficie est importante, elle est entourée de nombreuses forêts qui font que l'activité essentielle d'ABRESCHVILLER est tournée vers le bois. Le village même s'étend sur 6 kms. Six écarts complètent la population dont le Grand Soldat patrie d'Emile CHATRIAN écrivain bien connu pour sa collaboration littéraire avec Emile ERCKMANN. Le tourisme est égale-

ment très présent notamment avec le petit train forestier.

Lors d'une précédente réunion à GERARDMER, il avait été acté, sur proposition de Georges BURLION, de donner plus de dynamisme à nos rencontres en débattant sur un thème choisi à l'avance, animé si possible par une personne extérieure. C'est ainsi qu'il avait été choisi d'aborder le sujet suivant :

COMMENT GERER SA FIN DE VIE

Pour ce faire Georges BURLION, qui vit en Belgique, s'était fait accompagné par un ami belge Jacques GLAUDE, neuropsychologue, ancien gestionnaire d'une maison de retraite, ancien Président Francophone de la Fédération des Maisons de Repos de Belgique, venu bénévolement animer ces débats.

Le lecteur trouvera dans ce Liace 171 l'essentiel de cette intervention, dont une presque intégralité figure sur le site internet de l'ACE (région lorraine).

Cette brillante présentation, pleine d'humour, a fortement intéressé les participants. Même si quelques différences peuvent émerger entre la Belgique et la France, le fond du problème évoqué n'a pas de frontières. Le débat fait ressortir que les coûts en France sont plus élevés, mais que la Belgique n'accueille pas faute de place des ressortissants français. Il est également souligné tout l'intérêt financier que présente pour certaines institutions (type fonds de pension américains) l'investissement dans ces différentes structures. On est bien loin du rôle exclusivement social...

LE CHEMIN DE FER FORESTIER

Après le repas, un voyage à bord du petit train forestier avait été organisé. Malheureusement, cette balade d'une durée de 1 h 30 n'a pas permis, en raison de l'éloignement et donc des distances pour le retour, de faire le plein

des participants.

Ce réseau a été construit à partir de 1884, un premier tronçon de 5 km qui longe la vallée de la Sarre. L'écartement des voies est de 70 cm (celui des chemins de fer militaires prussiens). Cet écartement est le seul à voie étroite de France, une conséquence de l'annexion de la Moselle à l'Allemagne par le traité de Francfort de 1871. En 1888, le réseau s'étend sur 13 km. Mais le 30 août 1892, une très forte tempête détruit une grande partie de la forêt située au pied du massif du Donon.

L'administration décide d'étendre le réseau qui atteint 35 km. Le 5 juillet 1892 est mise en service la première machine à vapeur et le réseau s'étendra jusqu'à 73 km en 1939. Au sortir de la seconde guerre mondiale, le lent déclin s'annonce avec le développement du trafic routier.



En 1960, l'exploitation de cette ligne cesse et c'est en 1968 qu'une association fait revivre ce petit train forestier. Un parcours de 12 km en locomotive à vapeur a permis de découvrir la maison natale d'Emile CHATRIAN au Grand Soldat ainsi qu'une authentique scierie à Haut Fer et sa roue à godets.

Satisfaits de cette journée, les participants se sont dispersés en se donnant rendez-vous en Avril, vraisemblablement, à Sochaux. Le thème à définir étant soit l'intelligence artificielle ou la voiture électrique.

Pierre CHÂTELET

MEME QUAND IL PLEUT A VERS, LE LOT BRILLE DANS LES YEUX DES RETRAITES

Nous n'étions pas vingt et cent, ni des milliers mais malgré tout vingt sept à avoir répondu favorablement à l'invitation d'Alain NOE, délégué de la zone Midi-Atlantique, à partager deux jours d'amitié et de découverte dans le Lot.

Nous nous sommes donc retrouvés les 17 et 18 Octobre à Vers, plus précisément au Mas de Saboth, site que nous retrouverons à l'occasion de l'Assemblée Générale de la section des retraités en 2020.

Bien sûr certains d'entre nous, en panne de GPS ont connu quelques difficultés pour trouver ce lieu quelque peu isolé !!!

Certes, ni le soleil, ni le temps clémente n'étaient au rendez vous mais l'ambiance chaleureuse du groupe a rapidement fait oublier les caprices de la météo.

Après un repas réconfortant et une bonne nuit, Doris STEBIG, Jean-Pierre GUILLOTEAU ont donné des nouvelles de l'évolution du métier de Directeur d'Etablissement et de l'impact qui en résulte sur la vie de l'ACE et Alain NOE a fait le point sur la situation de la zone Midi Atlantique.

L'intérêt des retraités pour l'évolution de leur ancienne entreprise est toujours aussi fort et suscite de nombreuses interrogations.

A l'issue de cette courte réunion d'information, nous avons pris la direction de Saint Cirq Lapopie, classé plus beau village de France mais aussi élu village préféré des français.

Perché au-dessus de la rivière Lot, le village médiéval s'ajuste à sa falaise d'une façon spectaculaire.

Des nuages quelques peu envahissants nous ont partiellement privés de la magnifique vue que le site offre sur la vallée du Lot mais la ballade dans les ruelles aux portes fortifiées a régalé les amateurs de photos.

A l'issue du déjeuner préparé par notre hôte, direction Cahors où le petit train de la ville nous attend pour une visite commentée avec humour, qui nous invite à découvrir la cité médiévale. Sillonner les rues, c'est rencontrer les témoins de sa riche histoire : Pont Valentré, Cathédrale, maison Henri IV...

Du petit train de Cahors au bateau, il n'y a qu'un pas à franchir sans avoir forcément le pied marin, pour un embarquement à proximité du pont Valentré et une balade commentée de plus d'une heure avec le passage d'écluses et le plaisir d'une navigation calme et reposante.

On ne saurait quitter Cahors sans gravir le mont Saint Cyr qui nous a permis de voir d'en haut tout ce que notre circuit en train nous avait fait découvrir en bas.

Une petite escapade dans quelques lieux où le nectar local est commercialisé a permis aux plus gourmands de repartir avec quelques vins de Cahors.

Une petite douche et sans temps mort nous voici attablés pour un repas local fort apprécié suivi d'une soirée cabaret très réussie qui a permis à quelques uns d'entre nous de subir les aléas d'un numéro de magie surprenant.

Notre ami Daniel en a retourné sa veste sans savoir comment cela lui est arrivé. Mais il a eu la chance d'éviter la séance de lévitation !!!

La nuit assez courte a permis à chacune et chacun de récupérer quelque peu pour reprendre la route du retour avec le souvenir d'un très agréable séjour qui ne peut qu'en appeler d'autres.

Jean-Pierre GUILLOTEAU



LES RETRAITES DE LA MEDITERRANEE SE RETROUVENT A FONTVIEILLE



Le 19 octobre 2019, nous étions invités à l'Assemblée Générale de l'ACE Méditerranée, section des retraités de trois régions : PACA, le Languedoc- Roussillon et la Corse.

Le choix de Fontvieille, lieu de la réunion retenu par Guy afin de minimiser le temps et les frais de déplacement pour le plus grand nombre, ne pouvait que nous ravir. Fontvieille, ce sont les magnifiques panoramas des Alpilles, ses moulins à vent, le lieu où Alphonse Daudet s'est inspiré pour écrire « Les Lettres de Mon Moulin ». Les histoires de la Chèvre de Monsieur Seguin, du Curé de Cucugnan et bien d'autres, sont une partie intégrante de l'imaginaire de notre enfance !

Tous les inscrits étant présents, le choix de commencer par la partie touristique fait l'unanimité. Le temps est particulièrement agréable. De petits nuages blancs parsèment le ciel bleu tendre et filtrent les rayons du soleil. La lumière est douce et enveloppante. Une petite brise fait frissonner les oliviers et nous aide à monter les quelques marches qui mènent au Moulin de Daudet. Il est là ! dans son environnement pierreux, toujours majestueux et cher à notre cœur. Nous ne pourrons pas le visiter, ce n'est plus la saison, mais rien ne nous interdit de le photographier et d'admirer le paysage environnant.

Il est temps maintenant de nous rendre

au Bel Oustau/Restaurant des CANNISSES pour notre A.G.

Guy, après avoir souhaité la bienvenue aux participants présents, constate le déclin inexorable de nos effectifs et rappelle, pour notre culture postale, quelques orientations stratégiques que La Poste décline actuellement comme la constitution d'un grand pôle financier Poste-CNP, la modernisation de son réseau et la construction de 5 nouvelles plateformes, la métamorphose du facteur en homme à tout faire...

Guy rappelle qu'André ABARCA, Jean-Claude JEROME et lui-même, étaient présents au congrès de Pornichet où Yannick ROULETTE a été ré-élu. Yannick s'est engagé à assurer un nouveau mandat jusqu'en Mai 2021 en espérant qu'à l'issue se dégage une nouvelle candidature. Notre pré-

sident M. Philippe WAHL est intervenu longuement, lui ont succédé Mme BOURN, M. MORILLON, M. FERE, ainsi que les partenaires M. ROUL, M. SAGON et le clou du congrès le Docteur Philippe RODET intervenant sur le stress et la bienveillance longuement applaudi.

Il précise également que les prochaines réunions seront dans l'ordre, le traditionnel BNR de décembre 11 et 12 et l'AG des retraités du 17 au 20 mai 2020 au mas de Saboth lieu fréquenté lors du congrès 2009.

Rapport moral et rapport financier étant adoptés, libre cours est donné à l'expression de chacun. On parle des collègues absents, de ceux qui malheureusement nous ont quittés, des voyages... mais bien souvent aussi de La Poste et de ce métier qui nous a tant marqué. Il est toujours joli le temps passé... et on ne se lasse pas de le faire revivre, même si la mode aujourd'hui est de vivre l'instant présent.

Impossible de terminer ce petit compte rendu sans dire un mot du repas qui clôture cette réunion. Le Bel Oustau/restaurant des CANNISSES, c'est certes un Beau Logis mais aussi une Bonne Table. Personnel avenant et disponible, cuisine de très belle qualité, nous avons demandé la venue du cuisinier à notre table pour le féliciter. Un grand merci à Guy SARLIN pour la découverte de ce restaurant. Et vivement la prochaine réunion, dans l'Aude... en Corse... Affaire à suivre.

Roland BAC et Guy SARLIN

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Délégué de zone : Guy SARLIN

Délégués de régions :

Corse : Pierre LEONETTI

Côte d'Azur : Paul FRIDLANDER

Provence : Jean-Claude JEROME

Languedoc-Roussillon : André ABARCA.

Délégués départementaux :

Alpes de Haute Provence : Jean-

Claude JEROME

Hautes Alpes : Jean-Claude JEROME

Bouches du Rhône : Jean-Claude JEROME

Vaucluse : Jean-Claude JEROME

Alpes Maritimes : Gilbert GUILLOT

Aude : René PESQUÉ

Gard : Patrick POLLINO

Hérault : Gilbert CABASSUT

Lozère : Robert CROUZET

Var : Marcel DUVAL

Pyrénées Orientales : Poste non pourvu

RETRAITÉS DE LA ZONE OUEST APRÈS BROCELIANDE L'ABBAYE ST MARTIN DE MONDAYE

Le 4 avril dernier les retraités Bretons, Normands & Ligériens de l'ACE, à l'initiative d'Eugène MANCEL et Catherine COJEAN s'étaient retrouvés sur le site des Forges de Paimpont près de la forêt de Brocéliande.



Les forges de Paimpont créées en 1633 par le Duc de la Trémoille, les « Forges de Brécilien », ainsi appelées à l'époque, utilisent le minerai de fer (hématite rouge) extrait à proximité. Au XVIIIème siècle la production est de 500 tonnes de fonte et de 360 tonnes de fer. En 1796, 230 personnes travaillent aux forges. Elles sont à leur apogée en 1853, date à laquelle elles produisent 2 750 tonnes de fonte et 1 800 tonnes de fer. De 250 à 400 ouvriers y travaillent. Les 2 hauts-fourneaux s'arrêteront définitivement en 1884. L'activité perdure jusqu'en 1954 avec la fabrication d'outils agricoles et équipements divers destinés aux besoins régionaux. Une partie du patrimoine industriel des forges de PAIMPONT est classée monument historique depuis 2001. Le site est ouvert au public pour des visites commentées depuis 2009.

Pendant le déjeuner qui clôture la journée il est décidé de se revoir au mois de septembre en Normandie. Gisèle PASQUIER et Christian BRUZAT nous accueilleront sur leurs terres. Les 24 & 25 septembre derniers, une trentaine de retraités se sont donc retrouvés à l'Abbaye Saint Martin de Mondaye, à proximité de Bayeux dans

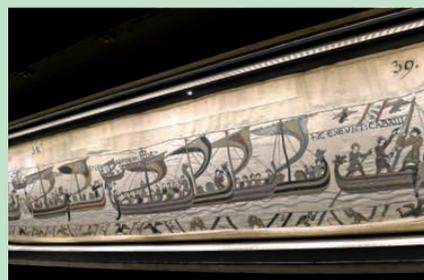
le Calvados, avec un programme assez copieux. Eugène MANCEL excuse Christian BRUZAT et son épouse, absents pour des raisons de santé : Madame avec un bras cassé et Christian un gros torticolis. Nous pensons à tous ceux qui n'ont pu participer à ces journées amicales pour ce genre de soucis. Le 24, après l'installation et le déjeuner est prévue une visite de la célèbre tapisserie de BAYEUX.

LA TAPISSERIE DE BAYEUX

Cette fresque, constituée de neuf panneaux en lin assemblés en une seule pièce d'une longueur de 68,38 m. et large de 50 cm est aussi connue sous le nom de « tapisserie de la reine Mathilde ». Elle décrit des faits allant de la fin du règne du roi d'Angleterre Edouard le confesseur en 1064, jusqu'à la bataille d'Hastings en 1066. On ne dispose d'aucun document probant ni sur sa conception ni sur les trois cents premières années de son existence. Certains spécialistes pensent en avoir trouvé trace vers l'an 1100. La plus ancienne mention directe de la tapisserie est un inventaire de la cathédrale de Bayeux, dressé en 1476.



Dessus & dessous la bande narrative centrale se trouvent des bordures. Ces bordures contiennent



des motifs très divers : animaux, créatures fantastiques ou scènes inspirées de fables antiques (Le Corbeau et le Renard, Le Loup et l'Agneau...) Après cette escapade culturelle et historique, retour à l'ABBAYE pour le dîner. Pendant celui-ci, nous avons eu droit à notre séquence émotion : Eugène après 6 ans (statuts obligeant), abandonne les fonctions de Délégué de zone. Après un Breton et un Normand, il sera remplacé par un Ligérien Claude ZIEGLER. Un cadeau est offert à Eugène et des fleurs à Madame. Jean-Pierre BERTIN lui rend un petit hommage en quelques mots. Merci Eugène pour ces 6 années pendant lesquelles tu as animé notre ZONE OUEST avec beaucoup de compétence de dynamisme et de disponibilité. Claude, le challenge est élevé mais nous ne doutons pas que tu le relèveras. Tu as déjà prouvé que tu savais faire.

RETRAITÉS

ARROMANCHES

Après le Moyen-Age la veille, le 25, nous faisons un bond dans le temps pour nous retrouver au milieu du XXème siècle sur les plages du débarquement du 6 juin 1945, à ARROMANCHES dans la zone baptisée «GOLD BEACH». C'est sur la plage d'Arromanches que sera construit un port artificiel. La ville est libérée le 6 juin et dès le 7 juin, les premiers bateaux sont coulés. Le 8 juin, les premiers caissons Phoenix sont immergés. Le 14 juin, les premiers déchargements commencent. Plus de 18 000 tonnes de marchandises seront débarquées tous les jours. En 100 jours, 400 000 soldats, 4 millions de tonnes de matériel et 500 000 véhicules débarquent de « Port Winston ». Pour clore ces 2 journées appréciées de tous,



merci à Gisèle et Christian, nous nous retrouvons comme il se doit, autour d'une bonne table, face à la mer, à Courseulles sur mer. Les Actifs normands en réunion le matin ont partagé notre déjeuner. Xavier BERTHELOT Président de Normandie et Catherine GIRARD, membre du

bureau national, ont évoqué la situation de La Poste : Courrier et Réseau. Ils nous ont apporté des précisions sur la Mutuelle Générale, les prêts, les assurances et répondu aux questions des amicalistes retraités très intéressés.

Jean-Pierre HAMON

NECROLOGIE



C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris en ce mois d'Octobre le décès de notre ami Alain BES.

Alain était un amicaliste de coeur et de passion, qui a beaucoup apporté et donné à notre association, en tant que Président départemental, puis au niveau national.

Nommé Chef d'Etablissement en 1995, il avait de suite rejoint la grande famille de l'ACE au sein de laquelle, il était particulièrement précieux en matière technique, au siège de notre association en région parisienne. C'est lui qui savait régler, formater, installer téléphones, copieurs, ordinateurs etc... et ensuite les connexions internet. Il ne lâchait rien tant que le fonctionnement de ces outils n'était pas parfait !

Il avait également pris sa part de travail lorsque nous avons décidé de créer notre propre site internet. Lors de nos congrès, tous les 2 ans, c'est Alain encore qui prenait les photos, filmait, enregistrait et assurait toute la logistique technique.

Pendant quelques années, il assurera, en tant que rédacteur en chef, la confection et la parution de notre journal publié 5 fois par an. C'est

un énorme travail qu'il assumait avec conviction.

L'ACE a, par la voix de Marc DAIGNEAU, lors de la célébration d'adieu, rendu hommage à cet homme très attachant, très convivial, toujours disponible et prêt à rendre service.

Sa famille, très touchée par toute l'amitié et la douleur de ses amis de l'ACE a tenu à exprimer toute sa reconnaissance.

Adieu Alain, nous ne t'oublierons pas.

SUDOKU 171 (difficile)

8					4			3
				1		9		2
		3	9		7			
							4	
2		7				5		6
	5							
			2		3	8		
4		1		9				
9			6					7

SOLUTION DU N° 170

4	3	5	6	2	9	1	8	7
9	8	1	4	7	5	3	2	6
2	7	6	8	3	1	5	4	9
8	5	9	3	1	7	4	6	2
7	1	2	5	4	6	8	9	3
3	6	4	9	8	2	7	1	5
6	2	7	1	5	4	9	3	8
1	9	8	7	6	3	2	5	4
5	4	3	2	9	8	6	7	1

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N70

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	E	N	G	E	N	D	R	A		I	M	A
B	S	A	L	V	E	R	E	G	I	N	A	
C	C	R	A	U		I	R	E		O	R	B
D	A	R	I	L	L	E		N	G		C	A
E	R	E	S	S	O	U	R	C	E	S		R
F	M		E	I	N		U	E	L	I		D
G	O	U		O	G	I	E	R		N	A	O
H	U	N	A	N	I	M	E		P	A	N	T
I	C	I	L		T	A		S	A	I	N	
J	H		B	R	U	G	N	O	N		A	R
K	E	N	E	I	D	E		U	T			A
L	S	E	R	R	E		K	R	O	U	M	I
M		O	T	E		D	O	D	U	E		S
N		N	E	S	T	E		S	M	S		

Horizontalement

- A Défaut constaté chez ceux qui travaillent aux pièces
- B Un peu trop de livres - Vallée pyrénéenne
- C Réfuté - Phases de jeu sur le court
- D Une formule de vacances - Se dit le plus fort - Mégatonne
- E Scène du temps passé - Unité d'Afrique du Sud
- F Prénom féminin - Marquée en surface
- G Promettre du plaisir - Il sonne le rassemblement
- H A toi - Ils travaillent avec un diable
- I A reçu un carton - Elles appartiennent à tous le monde
- J Sur la palette du peintre - Se met en boule après la chute
- K Plante à odeur forte - Désavantageât
- L Réfléchi - De la famille des agacées- Se colle au mur

Verticalement

- 1 Prises de sang
- 2 Refuge - Grande et mince
- 3 Point délicat - En représentation un peu partout
- 4 Il se tresse le plus souvent - Placées en garde à vue
- 5 Doubé pour rien du tout - Utilisé pour confectionner des robes de deuil
- 6 Epreuve d'un test - Lamentations antiques
- 7 Négation - Pincée ou agrafée
- 8 On y met les huitres à verdier - Serpente dans le vignoble alsacien
- 9 Dans de vieux poste - Presses
- 10 Grugée - Elles deviennent effectives lorsqu'on retrouve le lit
- 11 Mémoire de PC - Cru - Article d'ailleurs
- 12 Emprunté par les marcheurs - Peut-être classé

VOUS AVEZ LE DROIT DE BIEN DORMIR QUAND VOS ENFANTS SONT DE SORTIE



Assurance Auto

Pour les jeunes de 18 à 29 ans*, deux trajets en taxi par an inclus en cas d'incapacité de conduire.



LA
BANQUE
POSTALE

BANQUE + CITOYENNE

spécial
COLLABORATEURS**

Profitez dès maintenant de vos avantages

Pour en savoir plus et souscrire

MON AGENCE au 09 69 39 10 05*** ou Centre de Relation Client, Assurances au 02 51 81 31 69

* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat d'assurance Auto.

** Collaborateur de La Poste, fonctionnaire ou salarié en CDI ou CDD, ayant travaillé au moins deux ans consécutifs en CDI de La Banque Postale avant l'achèvement de sa période d'essai.

*** Avec votre identifiant et mot de passe de Banque en Ligne, tout d'un appel local depuis un poste fixe.

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital social de 101 142 000 € - 34 rue de la Fédération 75005 Paris, RCS Paris n° 493 253 502. La Banque Postale Assurances IARD délègue la gestion des prestations d'assurance auto à Mutuelle Assistance - S.A. au capital de 12 558 240 €, 8-14 avenue des Frères Lumière 94068 Bry-sur-Mer Cedex, RCS Créteil n° 380 974 084. Entreprises régies par le Code des assurances. La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital social à 621 654 325 € - 15 rue de Serres - 75075 Paris Cedex 08 - RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 001 424.